addictionjura



Rapport d’activité 2025

Table des matières

Table des matières....2
Message du Président....3
Historique....4
Notre vision....4
Organe de la Fondation....4
Autorité de surveillance....4
Synthèse du système de gouvernance et des flux....5
Notre mission....6
Pôle ambulatoire....6
Pôle résidentiel....7
Pôle promotion et prévention de la santé....8
Faits marquants 2025....9
Une année de transition....9
Reporting fédéral (art. 74 LAI)....9
Fiabilisation des données....9
Facturation des prestations médicales....9
Contrat de prestations cantonal....9
Nos partenaires....10
Les partenaires financeurs....10
Les partenaires institutionnels....10
Comptes annuels 2025....11
Bilan au 31 décembre 2025 (CHF)....11
Compte d'exploitation 2025 (CHF)....12
Commentaire....12
Le mot du Directeur....13

Message du Président

L'année 2025 a été dense, marquée par de nombreux changements, par un travail collectif considérable et par une volonté affirmée de consolider les bases de la Fondation pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population jurassienne. Elle a aussi été une année de transitions importantes, dans la direction comme dans la gouvernance, ouvrant la voie à une nouvelle dynamique fondée sur la transparence, l'intelligence collective et le renforcement de nos partenariats.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos engagements : clarifier notre fonctionnement interne, stabiliser les équipes, renforcer les liens avec les autorités cantonales et les acteurs du réseau, et poser les fondations d'une organisation plus lisible et plus efficace. Nous avons maintenu une communication régulière avec le personnel et rappelé trois convictions : rien n'est possible sans le personnel et son engagement ; le bien-être au travail est une condition essentielle pour porter nos missions ; la transparence et la communication doivent guider notre manière de travailler, chaque jour.

L'un des dossiers les plus importants de 2025 a été le recrutement de notre nouveau directeur. Après un premier processus infructueux, un second, plus ciblé, a abouti à la nomination d'Olivier Carouge au 1er novembre 2025. Son arrivée marque un tournant pour la Fondation et a insufflé une nouvelle dynamique fondée sur l'écoute et la co-construction.

2025 a également été l'année de la refonte du Conseil de fondation. Le renouvellement presque complet de ses membres répond à une triple volonté : diversifier les expertises, adapter la gouvernance aux besoins et garantir qu'aucune fonction stratégique ne repose sur une seule personne. Dès 2026, trois commissions soutiennent la direction : finances et infrastructures ; cœur de métier ; ressources humaines et affaires juridiques. Je remercie chaleureusement les membres qui ont quitté le Conseil à la fin de l'année pour leur engagement et pour la transition qu'ils ont assurée au début de 2026.

L'année a aussi appelé des décisions fortes pour garantir un cadre de travail sain et cohérent avec nos valeurs. À Delémont, une analyse externe mandatée par le Conseil a conduit à réorganiser l'encadrement, avec une période de transition jusqu'au printemps 2026 ; le Conseil réaffirme ici son soutien à cette équipe pour son engagement remarquable.

L'exercice 2025 se solde par une perte de CHF 423'703, nettement supérieure au déficit budgété. Cette situation a été communiquée sans délai au Service de l'action sociale, avec lequel un travail méthodique a été engagé, avec l'appui de notre organe de révision. Les causes du déséquilibre sont pour l'essentiel structurelles ; elles sont exposées dans la partie financière de ce rapport, de même que les mesures engagées. Dans un esprit de responsabilité collective, le Conseil de fondation a renoncé à ses indemnités pour l'année 2025.

Nous avons enfin renforcé nos liens avec nos partenaires : le GREA, la CRIAD, qui coordonne le financement fédéral de nos prestations de conseil, et le Service de l'action sociale. Les chantiers à venir sont identifiés : clarifier les rôles entre les sites, réviser nos statuts, nos règlements et la convention collective de travail, sécuriser nos financements, préciser les missions répondant aux besoins de la population jurassienne et communiquer de façon plus visible. C'est une reconstruction progressive, avec méthode et sens du collectif.

Je tiens – et le Conseil de fondation se joint à moi – à exprimer notre profonde gratitude envers chaque collaboratrice et collaborateur. Leur professionnalisme et leur fidélité dans les périodes de turbulence sont la véritable force d'Addiction Jura.

Hervé Voirol

Président du Conseil de fondation

Historique

La Fondation est issue de la fusion de trois entités :

- Association Ligue jurassienne contre les toxicomanies (1986),
- Coopérative du Clos-Henri (1993),
- Service alcool du Canton du Jura.

Notre vision

Addiction Jura œuvre pour une société où toute personne confrontée à une addiction peut trouver écoute, soutien et accompagnement, sans jugement. Notre action s'inscrit dans les 4 piliers : prévention, traitement, réduction des risques, réinsertion.

Nous souhaitons développer des prestations accessibles et innovantes, renforcer la collaboration avec les partenaires et consolider une approche pluridisciplinaire centrée sur la personne.

Organe de la Fondation

Le Conseil de fondation a été presque entièrement renouvelé au cours des années 2025 et 2026.

Président : Voirol Hervé.

Membres ayant siégé jusqu'au renouvellement : Chaignat-Arnoux Françoise, Franc Fanny, Frutiger Céline, Gast Boillat Magali, Héritier François, Oberli Marie.

Membres ayant rejoint le Conseil dans le cadre du renouvellement :

- Chavanne Jonathan – président de la commission « cœur de métier »
- Jubin Guy – président de la commission « ressources humaines et affaires juridiques »
- Gerber Méric – président de la commission « finances et infrastructures »
- Cluzeau Jérôme – membre
- Cuenin Guillaume – membre
- Hamzaj Vanesa – membre
- Schneider David – membre
- Zamblé Bi Audrey – membre

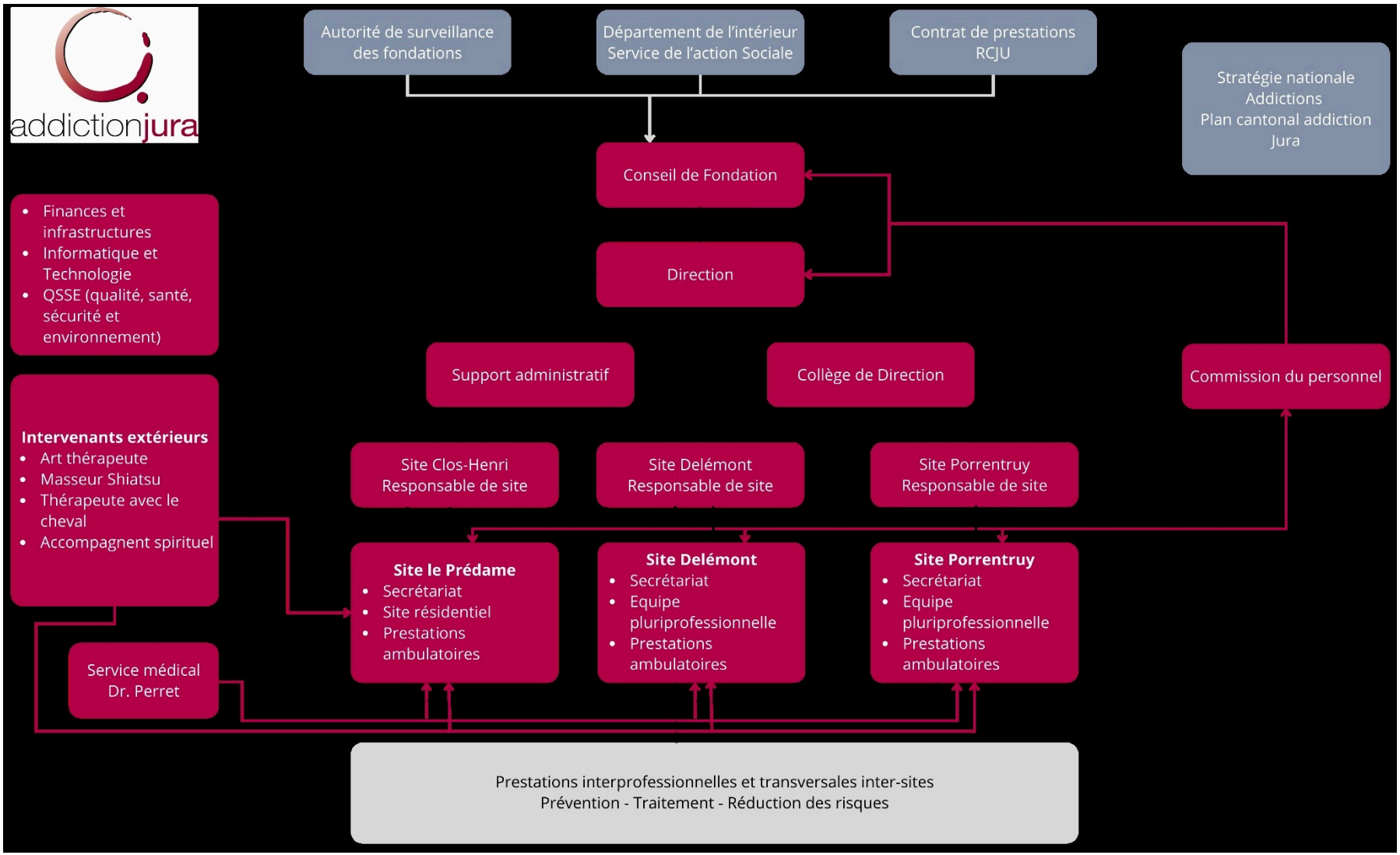
Les trois commissions sont opérationnelles depuis le 1er janvier 2026.

Le Conseil exprime sa reconnaissance aux membres sortants pour leur engagement au service de la Fondation.

Autorité de surveillance

La Fondation est placée sous la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So), à Lausanne, compétente au sens des articles 84 à 86 CC. Ses activités s'exercent en outre sous la surveillance des autorités cantonales en matière d'action sociale et de santé publique.

Synthèse du système de gouvernance et des flux



Notre mission

La Fondation intervient dans la prévention, le traitement et la réduction des risques liés aux addictions dans le cadre de la politique cantonale. Elle propose :

- Des prestations ambulatoires sur les sites de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes ;
- Un traitement résidentiel au Clos-Henri (Le Prédame).

La mission est définie par le contrat de prestations conclu avec la République et Canton du Jura (Service de l'action sociale et Service de la santé) et par le sous-contrat conclu avec la CRIAD au titre de l'art. 74 LAI.

Pôle ambulatoire

Prestations

- Information sur les conduites addictives et prévention élargie.
- Accueil et accompagnement psychosocial pour personnes concernées ou proches.
- Réduction des risques (distribution et information).
- Suivi médical et/ou psychothérapeutique, traitements médicamenteux.

Indicateurs 2025

Site	Demandes reçues	dont proches	Dossiers actifs
Delémont	152	33	106
Porrentruy	106	20	132
Franches-Montagnes	61	4	31
Total	319	57	269

- 7'599 heures d'accompagnement socio-thérapeutique individuel (Delémont 3'450, Porrentruy 3'444, Franches-Montagnes 705) et 820 heures de brefs conseils et d'information.
- 1'869 délivrances de traitements de substitution (Delémont 1'246, Porrentruy 623).
- Groupes (Espace Détente, Atelier Créativité, Pleine Conscience) et 85 repas communautaires (511 convives).
- Mandats de justice : 27 dossiers suivis (env. 400 heures) ; mandats de l'Office des véhicules : 15 dossiers, 11 nouvelles demandes.

Les demandes de prise en charge ont nettement progressé par rapport à 2024, notamment grâce à la consolidation de l'offre aux Franches-Montagnes ; les demandes de proches ont doublé. Au titre de l'art. 74 LAI, plus de 400 dossiers de conseil et quelque 12'400 heures de prestations ont été documentés selon les définitions du reporting fédéral, dont le périmètre diffère de celui des indicateurs ci-dessus (données en cours de validation par la CRIAD) ; chaque heure de conseil est désormais rattachée à un bénéficiaire identifié.

Le pôle psychothérapeutique inter-sites a poursuivi son déploiement ; la convention tarifaire signée en décembre 2025 permet dès 2026 la facturation des prestations médicales et psychothérapeutiques selon le tarif TARDOC.

Pôle résidentiel

Objectifs

- Offrir une thérapie sans substance visant la régulation de la consommation ou l'abstinence.
- Proposer un suivi individualisé favorisant l'intégration sociale et l'amélioration de la santé.

Prestations

- Suivi thérapeutique et psycho-éducatif (individuel et collectif).
- Accompagnement santé.
- Soutien administratif.
- Ateliers occupationnels et d'insertion.
- Accueil de jour : repas, ateliers, activités.

Indicateurs

Taux d'occupation : **67 %** (3'416 journées facturées sur une capacité de 14 places ; 72 % sur les 13 places exploitées).

- 48 % placements jurassiens
- 4 % placements jurassiens pénaux
- 14 % placements extra-cantonaux (y compris pénaux)

51 personnes accueillies, dont 31 premières admissions. Situation sociale à l'admission (situations cumulables) : aide sociale 19 personnes, rente AI ou AVS 16, curatelle 12, autre revenu (APG, chômage) 6, suivi socio-judiciaire 3, AJAM 1. Cette cartographie, introduite en 2025, traduit la précarité d'une majorité des bénéficiaires et oriente l'accompagnement administratif.

Le nombre de journées facturées a reculé par rapport à 2024 (4'213), principalement en raison d'une moindre fréquentation extra-cantonale, alors que le nombre de personnes accueillies a progressé : les séjours ont été plus nombreux et plus courts. Le site fonctionne sur 13 places ; la 14e place reste mobilisable. Depuis janvier 2025, un système de timbrage par activité permet une extraction fiabilisée des prestations délivrées.

Accompagnement et insertion

Tous les pensionnaires bénéficient de prestations d'insertion qui permettent de stabiliser leur situation en diminuant les facteurs de rechute, notamment dans le cadre du programme psycho-éducatif et des ateliers.

Pôle promotion et prévention de la santé

Prévention

En 2025, les actions de prévention ont touché le milieu scolaire, le sport, le milieu festif, les entreprises et les institutions.

Scolaire

- Programme Ré-Action, dans toutes les classes de 11e HarmoS du canton : 41 interventions, 740 élèves (année scolaire 2024-2025).
- Préparation du Forum Prévention Jura 2025-2027 « Je me respecte, je m'informe », destiné aux élèves de 9e HarmoS, dont la Fondation est porteuse auprès de la Loterie Romande avec le Tribunal des mineurs, la Fondation O2, Santé Sexuelle Jura et le Collège de Delémont ; première édition en septembre 2026 au Théâtre du Jura.

Sport

- Programme Cool & Clean : accompagnement de six clubs jurassiens (HC Delémont-Vallée, TS Ajoie, FC Develier, SHC Bassecourt, Jurassic Academy, FC Alle), interventions dans les modules Jeunesse et Sport et campagne d'affichage avec le HC Ajoie sur l'interdiction de fumer et de vapoter en patinoire.

Milieu festif

- Présence sur trois manifestations (dont le Chant du Gros et Rock'R Sauvage), environ 102 heures d'engagement et 593 contacts, avec le nouveau stand et le matériel chill-out.

Sensibilisation et formation

- Au moins 13 actions auprès d'entreprises, d'institutions et d'écoles, contre 8 en 2024 : Busch, Hôpital du Jura, GREA, Résidence du Lac à Lucelle, cours CER-TCS sur mandat de l'OVJ, Longo Maï, Cap Autonomie, ORIF, UAP/ESSOR, étudiants du CAS de médiation de la HEP ; addictions et hyperconnectivité.

Réduction des risques et travail hors murs

- Accueil à seuil bas de Delémont et Porrentruy : 3'195 passages et 2'218 heures de présence professionnelle (veille sanitaire, médication, lien social, orientation).
- Environ 89'700 unités de matériel de réduction des risques distribuées, avec l'introduction des pipes à crack.
- Prestation « Soupe », formalisée en 2025 dans le système qualité : 32 actions, 178 heures, huit personnes touchées en moyenne par passage.

Coordination du réseau cantonal

La Fondation a consolidé ses liens avec l'Hôpital du Jura, le Ministère public et le Service de probation, le Tribunal des mineurs – accueilli sur le site du Clos-Henri –, la Commission cantonale des dépendances, la HE-Arc Santé (projet de santé communautaire), les pharmacies et les médecins généralistes du canton.

Professionnel

En 2025, la dotation de la Fondation s'élevait à environ 25 EPT, répartis entre le pôle résidentiel, le pôle ambulatoire et l'administration transversale.

Faits marquants 2025

Une année de transition

Direction ad interim jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau directeur le 1er novembre, renouvellement du Conseil de fondation et mise en place d'une organisation en deux pôles – résidentiel et ambulatoire – qui sera évaluée en 2026 dans le cadre d'un diagnostic institutionnel conduit avec l'ensemble du personnel.

Reporting fédéral (art. 74 LAI)

La Fondation a engagé en 2025 la remise à niveau de son reporting auprès de la CRIAD et de l'Office fédéral des assurances sociales : procédure interne formalisée, traçabilité des prestations dans la plateforme des bénéficiaires, correction du reporting 2024 – acceptée par l'OFAS en 2026 – et transmission des données 2025 dans les délais. Ce travail sécurise le financement fédéral des prestations ambulatoires.

Fiabilisation des données

Mise en place d'une nouvelle base de données des usagers à la suite de l'arrêt du questionnaire Act-info, déploiement du timbrage par activité au pôle résidentiel et consolidation de l'offre ambulatoire aux Franches-Montagnes : les indicateurs 2025 reposent pour la première fois sur des données consolidées à l'échelle de la Fondation.

Facturation des prestations médicales

La signature d'une convention avec la communauté d'achat HSK en décembre 2025 permet, dès le 1er janvier 2026, la facturation des prestations médicales et psychothérapeutiques selon le tarif TARDOC, qui remplace le TARMED.

Contrat de prestations cantonal

La Mesure 210 du plan d'équilibre cantonal réduit de CHF 200'000 par an la contribution cantonale, sans réduction correspondante des charges fixes du site résidentiel. Le contrat de prestations avec la République et Canton du Jura arrive à échéance le 31 décembre 2026 ; sa renégociation, ouverte en 2026, constitue le principal levier de retour à l'équilibre.

Nos partenaires

Les partenaires financeurs

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

GRIAD

GREA
GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

LOTERIE ROMANDE

Les partenaires institutionnels

Cipret Jura

Centre de santé sexuelle - planning familial Jura

Q2 FONDATION

Comptes annuels 2025

Les comptes 2025 ont été révisés par GNG Revision Sàrl, organe de révision de la Fondation, qui a émis le 28 mai 2026 un rapport sans réserve attestant que les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, et confirmant l'absence de surendettement au 31 décembre 2025. Le Conseil de fondation les a approuvés par voie de circulation le 7 juillet 2026. Ils sont présentés ci-après sous forme synthétique ; la version complète peut être obtenue auprès de la Fondation.

Bilan au 31 décembre 2025 (CHF)

ACTIF	**31.12.2025**	**31.12.2024**
Trésorerie	863'563	1'370'601
Créances et actifs de régularisation	329'219	151'385
Total de l'actif circulant	**1'192'782**	**1'521'986**
Immobilisations financières et mobilières	28'040	55'086
Immeubles (Delémont, Le Prédame)	1'948'929	2'002'976
Total de l'actif immobilisé	**1'976'969**	**2'058'062**
TOTAL DE L'ACTIF	**3'169'752**	**3'580'048**

PASSIF	**31.12.2025**	**31.12.2024**
Capitaux étrangers à court terme	1'035'752	960'345
dont compte courant envers le Canton du Jura	771'837	707'208
Dettes à long terme portant intérêts (hypothèques)	1'930'534	1'992'534
Total des capitaux étrangers	**2'966'286**	**2'952'879**
Capital de dotation	1'000	1'000
Capital libre	202'466	626'169
Total des capitaux propres	**203'466**	**627'169**
TOTAL DU PASSIF	**3'169'752**	**3'580'048**

Montants arrondis au franc ; les totaux sont ceux des comptes révisés.

Compte d’exploitation 2025 (CHF)

PRODUITS	2025	2024
Contributions du Canton du Jura	2’265’454	2’230’000
Contributions de l’OFAS – CRIAD	268’974	380’703
Autres contributions de la Confédération	212’054	246’470
Produits des prestations de services et des projets	725’585	805’164
dont contributions extra-cantonales	311’465	421’263
Donations et autres recettes d’exploitation	92’186	84’661
Produits d’exploitation	**3’564’254**	**3’746’998**
CHARGES		
Charges de personnel	3’348’123	3’059’844
Charges de matériel, autres charges d’exploitation et amortissements	609’630	570’557
Charges d’exploitation	**3’957’752**	**3’630’401**
Résultat d’exploitation (avant intérêts)	**-393’498**	**116’597**
Résultat financier et charges extraordinaires	-30’205	-65’135
Résultat de l’exercice	**-423’703**	**51’462**

Montants arrondis au franc ; les totaux sont ceux des comptes révisés.

Commentaire

L’exercice 2025 se solde par une perte de CHF 423’703, contre un résultat budgété de CHF −100’500. Trois facteurs principaux expliquent l’écart : le recul des recettes extra-cantonales du site résidentiel (CHF 311’465, contre CHF 421’263 en 2024), la progression de la masse salariale sous l’effet du renchérissement et de l’échelle salariale cantonale, et des charges non récurrentes liées à la transition de direction, pour environ CHF 88’000.

Le capital libre est ramené de CHF 626’169 à CHF 202’466. La trésorerie reste positive, mais elle ne reflète pas la solvabilité de fond de la Fondation : les salaires étant versés par le Canton et les subventions encaissées par avances, l’indicateur pertinent est le capital libre. Conformément à l’annexe aux comptes, les membres du Conseil de fondation n’ont perçu aucune indemnité en 2025.

Le déséquilibre est d’abord structurel : entre 2020 et 2025, la masse salariale a progressé de 22 % alors que l’enveloppe cantonale est restée stable. Le Conseil de fondation et la direction ont engagé en 2026 les démarches nécessaires : renégociation du contrat de prestations arrivant à échéance fin 2026, introduction d’une comptabilité analytique, contrôle budgétaire semestriel et mesures conservatoires de bilan.

Le mot du Directeur

J'ai pris mes fonctions le 1er novembre 2025, au terme d'une année de transition exigeante pour la Fondation. Je tiens d'abord à saluer l'engagement et la résilience des collaboratrices et collaborateurs, qui ont maintenu un haut niveau de professionnalisme auprès des personnes accompagnées, dans un contexte marqué par l'incertitude.

Les premiers mois ont été consacrés à comprendre l'institution, à rencontrer les équipes et la commission du personnel, à remettre à niveau notre reporting fédéral et à poser, avec le Conseil de fondation, un diagnostic lucide de notre situation financière. Ce diagnostic a été partagé sans délai avec nos partenaires, dans un esprit de transparence.

L'année 2026 sera celle du diagnostic institutionnel, conduit avec l'ensemble du personnel et le Conseil de fondation, afin de clarifier les rôles, l'offre des trois sites et une trajectoire financière tenable. Il débouchera sur un projet institutionnel 2027-2031. Les défis sont nombreux, mais c'est avec confiance et détermination que nous poursuivrons notre mission au service de la population jurassienne.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre confiance.



Les Genevez, octobre 2026

Olivier Carouge

Directeur